

# A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Montigny-le-Tilleul, le 02/11/2016

PV. de CP n° 15 du 02/11/2016

Présents : MM. Christophe NOTELAERS  
Robert SONVEAUX  
Christian CRAPPE  
Jules DELEPELAERE  
Pierre THOMAS  
Joseph TURRISI  
Salvatore FARAONE

Adresse mail pour l'envoi des feuilles des rencontres de championnat provincial (sauf 3 & 3) : [awbb.cp.hainaut@hotmail.com](mailto:awbb.cp.hainaut@hotmail.com)

Adresse mail pour l'envoi des feuilles des rencontres de 3&3 : [minibaskethainaut@gmail.com](mailto:minibaskethainaut@gmail.com)

## PC 48 - Feuille non rentrée le jour de la réunion

702351	D	30/10/2016	13.00	JS STAMBRUGES	BCJS ESTAIMPUIS		-	
--------	---	------------	-------	---------------	-----------------	--	---	--

## PC 48 - Rappel : Feuille non rentrée du week-end précédent

707372	S	22/10/2016	13.00	BC MACCABI CHA	BF MONTAGNARD	3	-	1
--------	---	------------	-------	----------------	---------------	---	---	---

## PC 48 - Feuille rentrée tardivement

707252	S	22/10/2016	14.30	RAPIDO BCTL	BC SILLY	114	-	9
--------	---	------------	-------	-------------	----------	-----	---	---

## PC 48 - Feuilles incomplètes

**Veillez indiquer lisiblement le numéro de licence technique ainsi que les nom et prénom de vos coaches. Si votre coach possède une licence et que son numéro correct n'est pas indiqué, cela sera considéré comme une feuille incomplète. Les feuilles illisibles seront également considérées comme incomplètes ou non rentrées.**

## PC 66 - Résultat non communiqué dans les délais

702351	D	30/10/2016	13.00	JS STAMBRUGES	BCJS ESTAIMPUIS		-	
--------	---	------------	-------	---------------	-----------------	--	---	--

## PC 73 - Forfait

725254	S	29/10/2016	14.30	AC GILLY	CB HERSEAUX	20	-	0	AP
--------	---	------------	-------	----------	-------------	----	---	---	----

## PC 73 - Forfait administratif

3&3 U8 A	S	29/10/2016		RBC MORLANWELZ	BCFO SENEFFE	20	-	0	FAD
----------	---	------------	--	----------------	--------------	----	---	---	-----

**3&3 U8 A : BCFO Seneffe (1424) : PC76 pt5 : Délégué non affilié dans le club**

**3&3 U8 A : BCFO Seneffe (1424) : PC76 pt5 : Pas de nom de formateur inscrit sur la feuille**

## PC 33 - Licences techniques

## Seniors :

06032 : UB Quaregnon A (2589) / 06032 : UB Quaregnon A (2589) / 05045 : La Louvière AM (1592) /  
05045 : La Louvière AM (1592) / 05045 : JS Cuesmes A (2533) / 08046 : UJS La Fleurusienne (1914) /  
25105 : Charleroi Ravens (2665) /

## Jeunes :

06202 : AAR Lessines (1453) / 09276 : JS Soignies (0939) / 09276 : RBC Marcinelle (0146) /  
06392 : AAR Lessines (1453) / 09382 : Charleroi Ravens (2665) / 25374 : AC Gilly (2261) /  
07252 : Rapido BCTL (1620) / 07252 : BC Silly (2691) /  
3&3 U8 A : BBC Brainois (1752) / 3&3 U8 A : BCFO Seneffe (1424) /

### Coupe du Hainaut seniors – ¼ de finale - week-end des 29-30/10/2016

PC 73 : forfait

112 REBC Templeuve – JS Péruwelz : 20-00 AP

PC33 : absence licence technique de coach

109 : BC Colfontaine (2653) / 111 : BBC Brainois (1752)

### Coupe du Hainaut jeunes – 1/8èmes de finale - week-end des 29-30/10/2016

PC 48 : Feuilles incomplètes

825 Olympic MSM (1724) : Nom de l'équipe et/ou matricule manquant

1202 JS Stambruges (1208) : Nom de l'équipe et/ou matricule manquant

PC33 : absence licence technique de coach

402 : UB Quaregnon (2589) / 404 : BBC Leuze (1047) / 404 : JS Soignies (0939)

405 : New BC Boussu 2013 (0822) / 406 : REBC Templeuve (0496) / 408 : BCJS Estaimpuis (2636)

409 : RBC Montagnard (0967) / 514 : RBC Marcinelle (0146) / 515 : RCBE 2000 (1325)

517 : JSB Maffle (0069) / 518 : JS Luttre (0981) / 519 : BE Courcelles (1052)

617 : BC Mons Capitale (1845) / 620 : JSE Enghien (2647) / 620 : BC L'9 Flénu (2500)

623 : JS Luttre (0981) / 623 : JS Cuesmes (2533) / 724 : BC Colfontaine (2653)

725 : JSB Maffle (69) / 727 : JS Stambruges (1208) / 728 : JS Cuesmes (2533)

827 : JS Dottignies (2678) / 828 : REBC Templeuve (0496) / 828 : JSB Maffle (0069)

1000 : RBC Marcinelle (0146) / 1100 : UBC Binche (2535) / 1102 : BBC Brainois (1752)

1103 : JS Soignies (0939) / 1104 : RBC Marcinelle (0146) / 1105 : BCJS Estaimpuis (2653)

1105 : BCF Quaregnon (2360) / 1201 : Spirou Féminin (1810)

### Décision du Conseil d'administration de l'AWBB (voir lettre du secrétaire n°43) :

Lors de sa réunion du 27 octobre, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes :

- Compte tenu du fait que le tableau des joueurs suspendus pour non-paiement d'amendes n'est pas d'une lecture aisée ;
- Compte tenu qu'il n'est pas raisonnable de demander aux dirigeants de clubs de contrôler « le statut » de tous les joueurs pour lesquels ils ont sollicité une mutation ;
- Compte tenu qu'il convient de faciliter le travail des comités provinciaux et des départements ;
- Compte tenu qu'il convient d'assurer un déroulement cohérent et uniforme des compétitions provinciales et régionales ;

Le conseil d'administration décide :

- de nettoyer le tableau : toutes les amendes payées avant le 1er juillet 2016 ont été supprimées,
- de scinder le tableau en 2 parties : la première reprend les amendes payées depuis le 1er juillet 2016, la seconde énumère la liste des amendes impayée avec un classement alphabétique des membres et leur club d'affectation au 1er juillet 2016.
- d'annuler les forfaits prononcés à l'encontre des clubs qui ont aligné des joueurs suspendus pour non-paiement d'amendes si ces derniers ne leur n'étaient pas affectés au moment des faits (un joueur suspendu pour non-paiement d'une amende en 2011-2012 alors qu'il était affecté au club A, muté en 2012 puis 2014 et est affecté au club B le 1er juillet 2016, le club B ne peut être sanctionné d'un forfait).
- d'appliquer les sanctions statutaires à partir du 1er novembre 2016 en cas d'alignement d'un joueur suspendu pour non-paiement d'amende.

Par conséquent, les 2 forfaits administratifs infligés à la P1 dames du BC Colfontaine (2653) pour amende non payée par une joueuse ayant fait mutation du BCF Quaregnon vers le BC Colfontaine en mai 2016 sont annulés (voir PV de bureau n°9 du 21/09/2016). Les résultats initiaux sont donc rétablis :

702092	S	10/9/2016	18.00	BBC BRAINOIS	BC COLFONTAINE	58	-	52
703097	D	18/9/2016	13.30	BC COLFONTAINE	RBC MARCINELLE	57	-	48

**Courrier rentré au secrétariat :**

AWBB : Reçu newsletter

BGBC Celles (2428) : Madame Isabelle DEFOLLIN, Secrétaire, sera absente du 04 au 20/11/2016. Elle sera remplacée par Mr Christophe ANCEMOT, [ck1@skynet.be](mailto:ck1@skynet.be)

Mr André HANCOTTE : Reçu PV n° 8

Mr Albert DESMET : Reçu PV n° 7 et 8

JSB Maffle (0069) : Reçu compositions des équipes U16 et U18 A et B

**Mutation administrative accordée : BCJ Ressaix (1284)**

**Organisation des finales des coupes du Hainaut :**

Les clubs suivants ont, à ce jour, accepté le cahier des charges :

UBCF Quaregnon (1567), Rapido BCTL (1620), R Spirou Monceau Baulet Féminin (1810), UJS Fleurusienne (1914)

Nous apprenons le décès accidentel de Mr Alain VANHECKE, ancien joueur du Tremplin Mouscron, du BCJS Estaimpuis et du CB Herseaux.

Nous apprenons le décès de Mr Jean-Luc BASTIEN, membre du comité de l'US Lambusart et papa de Mathieu, joueur. Nous présentons aux familles et aux clubs nos plus sincères condoléances.

**Rappel aux clubs:**

- PC 53 : Dans le cas d'une mutation administrative accordée, le joueur concerné doit être inscrit, le cas échéant, sur une liste complémentaire du PC 53 (document disponible sur le site de l'AWBB).

**LES FEUILLES DES RENCONTRES DE CHAMPIONNAT DOIVENT ETRE ENVOYEEES SCANNEES (exclusivement en format PDF) IMPERATIVEMENT POUR LE LUNDI SOIR A L'ADRESSE SUIVANTE: [awbb.cp.hainaut@hotmail.com](mailto:awbb.cp.hainaut@hotmail.com)**

**LES AUTRES DOCUMENTS OU DEMANDES DOIVENT TOUJOURS ETRE ENVOYEEES AU SECRETARIAT PROVINCIAL A L'ADRESSE SUIVANTE: [rsonveaux@hotmail.com](mailto:rsonveaux@hotmail.com)**

**Prise des résultats :** Si vous communiquez vos résultats via le répondeur téléphonique, veuillez prendre la peine de bien articuler afin d'éviter un encodage erroné.  
Si c'est par e-mail, vérifiez bien les numéros des matchs ainsi que les scores.  
Afin d'éviter les amendes, respectez les délais et n'oubliez pas de communiquer tous les résultats y compris ceux des moins de 12 ans (sauf 3&3).

**Lorsqu'un match décalé se déroule en semaine (du lundi au vendredi), merci de communiquer le résultat chez Mr André Lecomte uniquement par mail ([lec.andre@skynet.be](mailto:lec.andre@skynet.be)). En effet, le répondeur n'est actif que le week-end.**

**Modifications :** Toutes les demandes (y compris les déclarations de « Forfait général ») seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur, à Mr. Christian CRAPPE par e-mail ([christian.crappe@skynet.be](mailto:christian.crappe@skynet.be)).

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

**Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.**

**Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.**

**Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».**